



Annexe 5

Assistance relative aux applications ONDE et SIECLE.BEE

Année scolaire 2025/2026

Depuis la rentrée scolaire 2022, la transmission des listes d'élèves à l'autorité académique est effectuée via les bases de données ONDE pour le 1^{er} degré et SIECLE.BEE pour le 2nd degré.

Veuillez trouver ci-dessous les coordonnées des services en mesure de vous assister au moment de la saisie :

1^{er} degré – ONDE

DSDEN 77
Cité administrative
20 quai Hippolyte Rossignol
77010 Melun Cedex
01.64.41.26.84
ce.77stats@ac.creteil.fr

DSDEN 93
8 rue Claude Bernard
93008 Bobigny Cedex
01.43.93.74.03
ce.93application.onde@ac.creteil.fr

DSDEN 94
68 avenue du Général.de.Gaulle
94011 Créteil Cedex
01.45.17.62.24
cartescolaire.dsden94@ac-creteil.fr

2nd degré – SIECLE.BEE

Rectorat de Créteil – Pôle Académique de la Prospective et de la Performance
ce.papp@ac.creteil.fr

Assistance technique

Nous vous vous informons que **la cellule hors contrat du rectorat n'est pas compétente pour répondre aux demandes d'assistance technique** pour les applications ONDE et SIECLE. Si vous rencontrez des difficultés informatiques, nous vous invitons à :

- Envoyer un ticket d'assistance PASS via la plateforme ARENA, rubrique *Support et Assistance*
- Contacter l'assistance CARIINA (01.30.83.43.00 // <https://cariina.apps.easyvista.com/>)